



# FIFF PRO

37<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL  
DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR

30 SEPT >  
7 OCT 2022

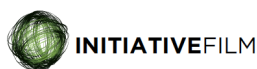
## Atelier Le Forum de Namur

1 > 5.10.2022

APPEL À CANDIDATURES  
DATE LIMITE : 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022

ATELIER D'EXPERTISES  
DU DÉVELOPPEMENT AU CO-DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTÉ PAR LE FIFF NAMUR ET INITIATIVE FILM  
17<sup>E</sup> ÉDITION



## 1 - PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Depuis 2004, le Forum de Namur s'impose comme un rendez-vous convivial et incontournable pour un grand nombre de professionnel-le-s. **Organisé durant le FIFF sur 5 jours, le Forum permet à des porteur-euse-s de projets de longs métrages de fiction en développement de bénéficier d'expertises, à titre individuel, afin d'évaluer et de renforcer la qualité et la faisabilité de leur projet. En séance plénière, tous.les les participant-e-s pourront échanger autour de questions relatives à leurs réalités et objectifs, bénéficiant d'un accompagnement créatif et constructif.**

Antichambre de la coproduction, l'expertise proposée au sein de ce Forum est axée sur le co-développement potentiellement envisagé dans les premiers stades de développement.

Dans le cadre de cet atelier, les projets participants seront analysés par des professionnel-le-s reconnu-e-s et n'ayant pas d'agenda sur les projets, selon **4 domaines d'expertises : le développement, la production, le scénario et la vente** (marketing/distribution/vente inter). La sélection des 5 projets de longs métrages de fiction\* se fera en collaboration avec INITIATIVE FILM, société de conseil en développement partenaire du Forum, et le FIFF. A Namur, le binôme producteur-riche et auteur-e-réalisateur-riche présentera son projet et participera à des rencontres individuelles et plénières avec des expert-e-s.

*\*Parmi les 5 projets sélectionnés, un projet sera proposé par la plateforme Quicoprod (projet Clap ACP mis en œuvre par l'OIF avec la contribution financière de l'Union européenne et le soutien de l'Organisation des Etats ACP).*

Le premier objectif est d'aider les porteur-euse-s de projets à **mieux définir les options de leur film**. Un autre objectif est également de **favoriser la coproduction dès les premières phases du développement** : des prémices au séquencier (le traitement étant le document de référence de ce Forum) en s'adaptant aux règles en matière de coproduction de sorte à ne pas impacter négativement l'artistique grâce à une réflexion très en amont. A l'étape de développement, le 17<sup>e</sup> Forum veut favoriser un dialogue entre les futur-e-s co-développeur-euse-s leur permettant de mieux anticiper les calendriers et les enjeux de chacun-e.

Le Forum reste également un **acteur important de mise en réseau**. Il entend ainsi œuvrer comme une plateforme invitant des producteur-riche.s d'horizons éloignés, y compris des professionnel-le-s de la même région, à se rencontrer, à mesurer leur complémentarité pouvant les conduire à la coproduction et à mettre sur pied des projets communs, sans esprit de compétition.

## 2 - CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANT-E-S ET DES PROJETS

Les participant-e-s et leurs projets devront répondre aux conditions suivantes :

- Être obligatoirement représenté-e-s par leur producteur-riche et auteur-e ;
- Leur présence conjointe à Namur est obligatoire du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2022 inclus ;
- Les producteur-riche-s et auteur-e-s seront ressortissant-e-s de l'Espace francophone (Etats membres adhérents de l'OIF) ; les échanges et discussions durant l'atelier se font en français ; les dossiers sont écrits en français ;
- Ils présenteront un projet de **LONG MÉTRAGE DE FICTION**.

Le dossier de candidature devra contenir :

- Un traitement de minimum 15 pages (qu'il existe ou non une version de scénario), en précisant le stade d'écriture. Nous n'acceptons ni séquencier, ni scénario ;
- Une note d'intention de l'auteur-e/réalisateur-riche ;

- Une note d'intention de production, explicitant notamment la genèse du projet, la stratégie de développement et les attentes vis-à-vis de l'atelier par rapport au stade actuel du projet ;
- Un mood board si déjà disponible ;
- Lien(s) vers les travaux précédents du/de la réalisateur·rice ;
- Filmographie de la société de production ;
- Le budget et le plan de financement du développement ;
- Les CV des parties déjà impliquées dans le développement.

Seuls les dossiers de candidature complets, c'est-à-dire comportant tous les documents mentionnés dans la fiche d'inscription et toutes les annexes, en français, seront pris en considération.

Tous les dossiers de candidature resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au comité de sélection et aux expert·e·s en cas de sélection.

**Tous les participant·e·s sélectionné·e·s au Forum s'engagent à lire les traitements déposés par les autres candidats afin de prendre part activement aux séances plénières de l'atelier.**

Les dépenses relatives aux repas et à l'hébergement des producteur·rice·s et auteur·e·s, dont le projet est sélectionné, sont couvertes par l'atelier. Les frais de voyage sont à charge du producteur·rice et de l'auteur·e.

### 3 - SÉLECTION DES PROJETS

**Les dossiers de candidature doivent nous être adressés pour le 1<sup>er</sup> juillet 2022, au plus tard, via le formulaire en ligne [zone festival](#) que vous trouverez sur notre site internet [www.fiff.be](http://www.fiff.be).**

Nous attirons votre attention : tous les dossiers doivent être intégralement rédigés en français. Tous les dossiers seront examinés par le FIFF. Les partenaires (FWB, CNC, Sodec Québec, Téléfilm Canada, Film Fund Luxembourg, OIF, Quicoproduct, ACP, ACP-UE Culture et UE) assureront un rôle de relais et de conseil lors de la sélection des projets.

Chaque candidat·e retenu·e sera personnellement informé·e du résultat. Les dossiers sélectionnés seront envoyés aux expert·e·s fin août, date à laquelle sera officiellement communiquée la sélection.

**Les sélectionné·e·s devront également fournir :**

- S'il s'agit d'une adaptation, joindre copie du contrat d'acquisition des droits de l'oeuvre ou de l'option.
- Note de l'auteur·e et du/de la producteur·rice précisant leurs attentes vis-à-vis des expertises en matière de développement, de production, de scénario, de vente, .... Cette note permettra aux expert·e·s de préparer au mieux les rendez-vous.
- S'ils le souhaitent et en fonction de leurs avancées depuis le dépôt de leur dossier, les sélectionné·e·s pourront envoyer leur traitement mis à jour, une version de scénario (ou autres, séquence, etc.) avant le 31 août 2022. A partir de cette date, et jusqu'au 15 septembre 2022, seule sera acceptée une note de l'auteur·e expliquant les éventuelles mises à jour.